

Sauvetage | Sauveteur national

Prérequis :

- Avoir 15 ans avant le jour de l'examen
- Détenir le brevet de Croix de bronze **ET** le brevet de Premiers soins général

Durée : 40 heures

Local :

- Porte 13 pour la partie théorique (Palestre) de 13 h 00 à 16 h 00
- Porte 13 pour la partie pratique (Piscine) de 16 h 00 à 21 h 00

Dépôt de garantie : 375 \$ - Incluant le manuel

- **Voir politique d'annulation au verso du document pour connaître les modalités du dépôt de garantie**

Manuel : *Alerte : la pratique de la surveillance aquatique*

Point de rencontre lors du premier cours : À la réception de la piscine (porte 13) à 13 h 00

Dates des cours :

1	Dimanche	22 mars 2026	13h à 21h
2	Dimanche	29 mars 2026	13h à 21h
3	Dimanche	5 avril 2026	13h à 21h
4	Dimanche	12 avril 2026	13h à 21h
5	Dimanche	19 avril 2026	13h à 21h
6	Dimanche	26 avril 2026	13h à 17h
7	Dimanche (<i>Évaluation</i>)	26 avril 2026	17h à 21h

Autres informations :

- Un entraînement durant un bain libre, une fois par semaine, est obligatoire pour l'entraînement et la pratique.
- La présence est requise tout au long de la formation afin d'obtenir le brevet.

Matériel obligatoire :

- Photocopie du brevet de Croix de bronze et Premiers soins général;
- Photocopie de la carte d'assurance maladie pour la preuve d'âge;
- Gants latex ou vinyle pour les simulations;
- Papiers et crayons;
- Vieux chandail en coton pour augmenter la résistance dans l'eau lors des cours et des entraînements;
- Sifflet du modèle FOX-40;
- Maillot, serviette, casque de bain, lunette de natation et sandales.

Inscription:

- Par internet : <https://complexe.jdlm.ca/>
- En personne au Complexe sportif JDLM

Politique d'annulation et remboursement du dépôt de garantie :

Dorénavant, un dépôt de garantie est nécessaire pour participer au cours de sauvetage.

Ce dépôt sera entièrement remboursé à la fin de la session si le participant :

- Complète le cours (le résultat du cours n'est pas pris en considération) ;
- Abandonne après le premier cours ;
- Envoie un courriel d'annulation au complexe sportif AVANT le début du cours : complexesportif@jdlm.qc.ca ;

Ce dépôt ne sera pas remboursé si le participant :

- Ne se présente pas au premier cours et n'a pas envoyé de courriel d'annulation au complexe sportif AVANT le début de ce premier cours : complexesportif@jdlm.qc.ca ;
- Ne complète pas le premier cours ;

**** En inscrivant votre enfant pour ce cours, vous acceptez cette politique de remboursement. ****

La gratuité des formations de sauveteurs et de moniteurs aquatiques est rendue possible grâce au financement du Gouvernement du Québec ainsi qu'à l'implication de plusieurs partenaires.